

Envoyé en préfecture le 31/07/2024

Reçu en préfecture le 31/07/2024

Publié le 31/07/2024



ID: 078-217802172-20240726-DEC24_070-CC

2024/ Commune d'Epône - Décision N°24/070 1.1 Marchés publics

République Française Liberté Égalité Fraternité

DECISION DU MAIRE N° 24-070

ATTRIBUTION MARCHE 2024-02 CONSTRUCTION D'UNE MAISON MEDICALE ET D'UN LOCAL COMMERCIAL LOT 7 PLOMBERIE – CHAUFFAGE – VMC VENTILATION DOUBLE FLUX CLIMATISATION

Prise en application de la délibération N° 23-051 du Conseil Municipal de la commune d'Epône du 28 août 2023, donnant délégation de pouvoir à Monsieur le Maire dans les matières définies par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire d'Epône,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 28 août 2023 chargeant le Maire de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant, le besoin de la commune de construire une maison médicale et un local commercial.

Considérant les avis de marchés publiés au BOAMP, Moniteur et marchés Online les 12 et 13 juin 2024, les propositions des prestataires spécialisés dans ce domaine,

DECIDE

<u>Article 1</u>: **De signer** le marché passé avec la société PTEC sise 5 rue de Touraine 93290 TREMBLAY EN France pour un montant de 165 765 € HT soit 198 918 € TTC,

<u>Article 2</u>: **D'indiquer** que les prestations seront rémunérées conformément à l'acte d'engagement, et la dépense correspondante sera inscrite au budget,

<u>Article 3</u>: De dire que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois, à compter de son affichage, de sa publication ou notification, de sa transmission au contrôle de légalité.

EPONE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Sous-préfet
Le 3 1 JUIL, 2024

Et publié/affiché le 3 1 JUIL, 2024

Ivica Jovic

Maire d'Epône

Fait à Epône, le 26 juillet 2024



